

Dossier d'admission à la formation chef d'entreprise¹ et à la formation accélérée à la gestion.

Note d'information aux candidats – Rentrée 2022

POURQUOI UN DOSSIER D'ADMISSION ?

Le manque de diplôme ne doit pas entraver vos projets de formation et votre avenir professionnel. Dès lors, pour certaines formations, vous pouvez compléter, au centre, un dossier d'admission qui permettra d'évaluer :

- vos **compétences de base en mathématiques** : savoir résoudre des exercices mathématiques contenant une règle de trois, des pourcentages, des fractions, des unités de mesure, un calcul de périmètre ou d'aire, de la logique, ...
- votre **compréhension du français** (compréhension à la lecture et compréhension à l'audition).

COMMENT CONSTITUER LE DOSSIER D'ADMISSION ?

Étape 1	Si vous avez entre 18 et 23 ans et que la formation vers laquelle vous vous dirigez existe également en apprentissage, nous vous invitons, avant de passer à l'étape 2, à <u>rencontrer le délégué à la tutelle en charge du métier</u> au 3 ^{ème} étage du site 2 afin d'examiner votre parcours de formation.
Étape 2	<u>Inscrivez-vous</u> au centre de formation pour compléter votre dossier. Les séances d'admission ont lieu de mai à fin octobre.
Étape 3	Le <u>dossier est soumis au conseiller pédagogique</u> en charge des examens d'entrée pour évaluation. Il vous transmet sa <u>décision</u> par courrier <u>dans les 15 jours</u> .
Étape 4	<p>Si la décision est favorable, il faudra <u>confirmer votre inscription</u> à l'efp, dans la section choisie, au pôle qui vous concerne, muni du courrier attestant de votre réussite². Vous recevrez les horaires d'inscription. Cette décision favorable reste <u>valide</u> pour une durée de <u>3 ans, dans toutes les formations aux conditions générales</u>. Le suivi des cours professionnels ou intégrés n'est possible, l'année académique en cours, que si vous êtes inscrit aux cours <u>avant</u> le 31 octobre.</p> <p>Si la décision est sous réserve, votre dossier sera analysé sur base de vos réponses aux questions concernant votre projet professionnel. Prenez donc le temps d'être le plus précis possible dans vos réponses. Au terme de cette analyse sera prise une décision favorable ou défavorable à l'inscription en formation. Si la décision est <u>favorable</u>, elle reste <u>valide</u> pour une durée <u>d'1 an, uniquement dans la section choisie</u>.</p> <p>Si la décision est défavorable, vous ne pourrez pas entrer en formation cette année. Vous avez néanmoins la possibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soit de vous inscrire en apprentissage (23 ans max). Un délégué à la tutelle pourra vous renseigner. • soit de présenter un nouveau dossier d'admission l'année académique suivante. • soit de rencontrer Infor Jeunes en vue d'une réorientation.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Pour être admis d'office en formation, vous devez obtenir 50% dans chacun des 2 volets (mathématiques et français). La décision sera sous réserve si la moyenne de vos cotes en mathématiques et en français se situe entre 7 et 10/20.

ATTENTION :

- Vous disposerez de maximum 2h00 pour compléter le dossier d'admission (tests de mathématiques et de français).
- La calculatrice est autorisée.
- La tricherie est interdite

¹ Formations dont les conditions d'entrée sont **générales**.

² Voir également les instructions relatives aux inscriptions (documents à fournir, paiement,...) au centre.